



Commune de Soublecause

## Procès-verbal Réunion du Conseil Municipal

Le mercredi 12 avril 2023, à 20H30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sur convocation en date du 04 avril 2023, sous la Présidence de M. LACABANNE Joël, Maire.

**Présents** : M. LACABANNE J., M. DESBARATS S., M. BONNET JP., M. JOUANNEAU R., Mme LAUZIN-PEYOU MC., M. DELORD R., Mme BRUZON A., Mme PEDEMANAUD M., Mme TACHOUERES-VIGNEAU V. et M. LATAPI J.

**Absente excusée** : Mme LABARONNIE Sylvie a donné pouvoir à M LACABANNE J.

Mme BRUZON Aurore est nommée Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte et donne lecture de l'ordre du jour :

**1)** Approbation du procès-verbal de la séance du 15 février 2023 – **2)** Compte administratif 2022 – **3)** Compte de gestion 2022 – **4)** Affectation de résultat 2022 – **5)** Budget primitif 2023 – **6)** Taux d'imposition 2023 – **7)** Détail des comptes 6554 – 6574 – 6531 – **8)** Détail des dotations aux amortissements 2023 – **9)** Participation classe de découverte école de Lascazères – **10)** Participation animations commune – **11)** Questions diverses

### 1) Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 15 février 2023 →

- Monsieur le Maire fait lecture du procès-verbal de la séance du 15/02/2023 et le soumet au vote, il est adopté à l'unanimité.

**VOTES : Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0**

### 2) Compte administratif 2022 →

CA 2022	DEPENSES	RECETTES
Section fonctionnement	75 078.85€	205 831.96€
Section investissement	67 441.35€	98 307.84€
<b>Total cumulé</b>	<b>142 520.20€</b>	<b>304 139.80€</b>

**VOTES : Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0**

3) Compte de gestion 2022 →

- Approbation par le Trésorier du **Compte de Gestion 2022**, ce dernier n'a émis ni réserve ni observation

*VOTES : Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0*

4) Affectation de résultat 2022 →

- Affectation de résultat 2022 ➡ Fonctionnement 130 753.11€ ➡ Solde d'exécution d'investissement 73 352.69€ ➡ Report en fonctionnement 130 753.11€.

*VOTES : Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0*

5) Budget primitif 2023 →

Budget primitif 2023	DEPENSES	RECETTES
Section fonctionnement	248 777.11€	248 777.11€
Section investissement	236 391.80€	236 391.80€

*VOTES : Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0*

6) Taux d'imposition 2023 →

- Comme décidé lors de la réunion de travail du 03/04/2023 maintient des taux d'imposition 2023 au niveau de ceux de 2022 :

TAXES	TAUX 2022	TAUX 2023
Taxe foncière sur les propriétés bâties	35,49%	35,49%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	36,60%	36,60%
Taxe d'habitation	/	8,63%

*VOTES : Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0*

7) Détail des comptes 6554 – 6574 – 6531 →

- Comme décidé lors de la réunion de travail du 03/04/2023 les chiffres retenus pour le BP 2023 sont :

COMPTE 6554	
Syndicat d'électrification	200.00
Syndicat adduction eau potable	500.00
COMPTE 6574	
Organisation fête locale	500.00
Coopérative scolaire	50.00
ADMR	100.00
FNACA	120.00
AAPPMA	100.00
Jeunesse sapeurs-pompiers Val d'Adour	100.00
Clé en Val d'Adour	150.00
Croix Rouge Française	50.00
Ecole Musique Plaisance	100.00
Amicale Lieutenant Louvèterie	100.00
Assoc Sportive les Mousquetaires	10.00
COMPTE 6531	
MAIRE	12 319.00
1 <sup>er</sup> Adjoint	1 595.00
2 <sup>ème</sup> Adjoint	1 305.00
3 <sup>ème</sup> Adjoint	1 305.00

**VOTES : Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0**

**8) Détail des dotations aux amortissements 2023 →**

- Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une délibération est nécessaire afin d'établir les mandats et titres relatifs aux dotations aux amortissements à inscrire au BP 2023, le détail figure ci-dessous il a été décidé lors réunion du 03/04/23

Dépense compte 6811	Chapitre d'ordre 042	1 418.00
Recette compte 280411	Chapitre d'ordre 040	164.00
Recette compte 280412	Chapitre d'ordre 040	1 254.00

**VOTES : Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0**

**9) Participation classe de découverte école de Lascazères →**

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de Mme CLAUDE Directrice, de prendre part au budget de la classe de découverte prévue en juin 2023. Monsieur le Maire demande d'accorder une participation financière afin d'alléger la charge des parents et la coopérative scolaire.
- Le Conseil Municipal décide d'allouer une aide financière d'un montant de 50.00€ et d'imputer la somme au budget global du voyage. Les crédits seront inscrits au compte 618

**VOTES : Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0**

**10) Participation animations commune →**

- Monsieur le Maire rappelle les termes du courrier rédigé par l'association CLE EN VAL D'ADOUR demandant une participation financière de la commune pour organiser diverses animations notamment « Soublegosses » et « Cinéma hors les murs » dont le coup total est estimé à 800.00€
- Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'accorder une participation financière représentant 50% du montant des animations soit 400.00€ sur présentation d'un justificatif de dépense à joindre au mandatement, comme conseillé par M. le Trésorier, les crédits seront inscrits au compte 618

**VOTES : Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0**

**11) Questions diverses →**

- Le conseil municipal sera convoqué le vendredi 9 juin 2023, afin de désigner les délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs le dimanche 24 septembre 2023. En vue de cette désignation, le préfet publiera un arrêté indiquant pour chaque commune du département le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et suppléants à élire.
- Concernant les travaux de l'appartement de l'école il est nécessaire de mettre un chauffage économique. Monsieur LATAPI Julien propose également la réfection de la salle de bain et va demander à des artisans des devis concernant ces travaux.

**La séance est levée à 21H58**